



## **ENSEMBLE !**

Après les débats de la rentrée, le vote du Conseil d'Administration et plusieurs semaines d'incertitude, l'INSA de Rennes a un nouveau Directeur.

**Le syndicat Ferc-Sup CGT de l'INSA de Rennes salue la nomination d'Alain Jigorel aux fonctions de Directeur et lui souhaite bon vent pour les cinq années à venir.**

Cette nomination doit contribuer à revenir à un fonctionnement normal de l'établissement basé sur la loi, les statuts et la recherche de consensus dans le respect de la démocratie interne. En effet, pendant les cinq années de mandat de Pierre Fleischmann, chaque dossier important a été l'occasion d'un affrontement de blocs entre les soutiens du directeur et la plupart des organisations syndicales, en particulier la nôtre. Cette méthode de gouvernance a été profondément rejetée car elle n'engendre que la frustration des personnels (ils se sentent méprisés), une radicalisation des positions empêchant une bonne application des réformes et de grandes injustices (l'imbroglio des NBI). Pour son développement, l'établissement a besoin de tous et de chacun : de ses étudiants, de ses personnels (enseignants, enseignants-chercheurs, IATOS), de ses élus, de ses organisations syndicales, de sa vie associative.

**A l'INSA de Rennes, il y a une place et un rôle pour chacun dans la réflexion comme dans l'action.**

Pour autant, même si le nouveau directeur est issu de notre sensibilité syndicale, cela ne signifie pas l'abandon de toute revendication. En particulier, nous continuerons de réclamer avec force **toujours plus de transparence dans l'administration** de l'établissement.

Pour un retour à un fonctionnement normal de l'établissement, il est indispensable que les instances statutaires soient réellement impliquées dans la gestion et qu'elles puissent effectivement peser sur les orientations. **La CPE ne peut pas être une simple chambre d'enregistrement.** Ses élus doivent être associés à l'élaboration des décisions. Ainsi nous souhaitons que l'ensemble de la CPE soit partie prenante de l'élaboration du plan de formation continue de l'établissement ou encore que les formations de préparation au concours fassent une large place aux personnels de l'établissement ayant une expérience des concours.

Mais, parce que l'action syndicale ne peut pas se contenter de participation à la gestion par des élus, **nous nous interrogerons tous ensemble sur les grandes orientations de l'établissement pour remplir ses missions d'enseignement, de recherche et de formation continue.** Il reviendra aux syndiqués d'abord, aux personnels ensuite de guider

notre action pour mettre en œuvre ces orientations. Une fois les orientations choisies, tous les élus sur liste syndicale CGT devront les défendre dans les instances (conseils de département, commissions de service, CPE, Conseil Scientifique, Conseil des Etudes, Conseil d'Administration).

Enfin, parce que le dialogue social dans l'INSA ne peut se résumer au travail d'élus, le syndicat Ferc-Sup CGT de l'établissement propose au nouveau directeur **d'instituer la consultation de chaque organisation syndicale au moins deux fois par an** aux moments opportuns (en mai et en octobre par exemple) pour échanger sur les deux temps forts pour l'établissement que sont **l'exercice emploi et le budget**.

Forts de ces revendications, le bureau du syndicat Ferc-Sup CGT a d'ores et déjà eu une entrevue avec le nouveau directeur. Dans un bon climat d'écoute, nous avons abordé de nombreux points : organisation des services, gestion des contractuels, place de la catégorie C et des entreprises privées, formation continue, fonctionnement de la CPE, place des syndicats, réforme de la notation et évaluation.

Le principe de **rencontres régulières entre le directeur et le syndicat est acquis**. De même, nous avons obtenu l'assurance que **des commissions de service seront mises en place rapidement dans tous les services**. Nous avons redit qu'un service comportant 1 ou 2 personnes seulement n'avait pas de sens et qu'une réorganisation était nécessaire pour améliorer l'efficacité des services.

Nous avons répété notre attachement à un **fonctionnement de la CPE apaisé et plus efficace**. Au delà des améliorations de forme (documents fournis à temps, respect des délais et ordres du jour...), cela passera par la nomination d'une parité administrative plus équilibrée dans sa composition, plus active et plus responsable, par une représentation des agents contractuels et une prise en compte de leurs revendications.

De l'entrevue que nous avons eu, nous ne pouvons que croire à la volonté du directeur de pratiquer enfin la transparence dans la gestion des contrats et de pratiquer une **égalité de traitement entre agents contractuels et fonctionnaires** (en particulier pour les congés). Nous avons aussi senti la volonté de mettre en place une **politique de ressources humaines dynamique** pouvant ouvrir à chacun des évolutions de carrière et de fonctions. Cela devrait être particulièrement vrai pour les agents de catégorie C même si les contraintes du Ministère (coût salarial constant) ne permettront pas forcément de tout faire et en particulier de supprimer toute intervention d'entreprises privées. En tout état de cause, **une large place sera laissé à la négociation** pour la politique de l'emploi, négociation dont les personnels devront être partie prenante. Enfin, négociation et discussion seront les mots d'ordre pour la définition des modalités pratiques de mise en place de la réforme notation-évaluation.

Nous invitons les personnels titulaires et contractuels de l'INSA de Rennes à s'exprimer librement pour guider notre lutte contre la précarité et pour trouver des solutions humaines et justes aux problèmes qui se posent.

Pour le syndicat Ferc-Sup CGT, l'arrivée du nouveau directeur donne une respiration sociale nouvelle à l'INSA de Rennes.

**Avec la CGT :  
ENSEMBLE,  
PROPOSONS !  
AGISSONS !**